



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Pour être recevable par le service régional de l'archéologie, le rapport d'opération d'archéologie préventive doit être conforme à l'**arrêté du 27 septembre 2004** portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Outre la page de titre, le rapport d'opération d'archéologie préventive comprend les trois sections suivantes :

- **première section : données administratives, techniques et scientifiques** caractérisant l'opération, sous forme de fiches, de notices et de documents
- **deuxième section : description de l'opération et des résultats**
- **troisième section : inventaires techniques**

Direction régionale des affaires culturelles
Adresse postale : 1 rue Stanislas Baudry – BP 63518 - 44035 NANTES Cedex 1
Téléphone 02 40 14 23 00 – Télécopie 02 40 14 23 01
Internet : www.pays-de-la-loire.culture.gouv.fr

PAGE DE TITRE

La page de titre et la page de couverture doivent être identiques.

Région

Département

Commune

Lieu-dit / Adresse

Code INSEE de la commune

Numéro de l'entité archéologique

Numéro de type : EA XX XXX XXXX

Ce numéro est signifiant :

[XX] = n° du département

[XXX] = n° INSEE de la commune

[XXXX] = n° d'ordre de l'entité archéologique (EA) recensée sur le territoire de la commune et enregistrée dans la base Patriarche

Pour les diagnostics, il est demandé de laisser une case vide qui sera remplie par la DRAC.

Pour les fouilles préventives, il est demandé de reprendre le(s) numéro(s) qui figure(nt) dans l'arrêté de prescription de fouille

Numéro et date de l'arrêté de prescription

Numéro de type : N° XXXX-XXX
(exemple : 2014-001)

[XXXX] = année de prescription

[XXX] = n° de l'arrêté émis par la DRAC pour l'année considérée

Le numéro figure dans les arrêtés de prescription de diagnostic et de fouille.

Numéro de l'opération dans le système national d'information
= code Patriarche
= numéro national d'opération

Numéro de type : OA XX XXXX

Ce numéro est signifiant :

[XX] = n° INSEE de la région

(Pays de la Loire = 18)

[XXXX] = n° d'ordre de l'opération dans la base Patriarche

Pour les diagnostics, ce numéro figure dans l'arrêté de désignation du responsable scientifique
Pour les fouilles, ce numéro figure dans l'arrêté d'autorisation de fouille.

Nom du ou des auteurs

Date de rédaction du rapport (mois et année)

PREMIÈRE SECTION

Sommaire

Fiche signalétique

Localisation

Région

Département

Commune

Lieu-dit / Adresse

Code INSEE de la commune

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

Références cadastrales

Commune

Année

Section

Parcelle

Lieu-dit

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain au moment de la réalisation de l'opération

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Nature de l'aménagement

Numéro(s) de(s) entité(s) archéologique(s)

EA XX XXX XXXX

Nature et références de l'opération

Nature de l'opération

Diagnostic / Fouille préventive

Numéro de l'opération dans le système national d'information

OA 18 XXXX

(« Code Patriarche »)

Numéro DRAC-SRA de l'opération

N°XXXX-XXX

(Le numéro figure dans l'arrêté de prescription, voir annexes 1 et 2)

Numéro de l'arrêté de prescription

Arrêté n°XXX du jour/mois/année

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable scientifique
(diagnostic)

ou numéro de l'arrêté d'autorisation de fouille (fouille préventive)

Emprise de l'opération

Pour les diagnostics :

Surface prescrite

Surface diagnostiquée

Pour les fouilles préventives :

Surface prescrite

Surface décapée

Surface prescrite au diagnostic

Surface diagnostiquée

Opérateur d'archéologie

Responsable scientifique de l'opération

Dates d'intervention sur le terrain (jour/mois/année)

Mots clés des thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale (Patriarche)

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

Intervenants scientifiques précisant les contributions respectives

**Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération
(notice devant également être fournie sous format numérique)**

Fiche d'état du site

Éléments du patrimoine archéologique conservés en place à l'issue de l'opération

Extension connue ou supposée du site en surface et en profondeur

Pièces à fournir

Extrait de carte topographique au 1/250 000 précisant la localisation de l'opération

Extrait de carte topographique au 1/25 000 précisant la localisation de l'opération

Extrait du cadastre précisant l'emplacement et la géométrie de l'opération

Arrêté de prescription contenant, le cas échéant, le cahier des charges

Arrêté d'attribution de l'opération si l'opération est un diagnostic

Projet d'intervention approuvé ou autorisé par le SRA

Arrêté de désignation du responsable scientifique (diagnostic) ou arrêté d'autorisation de fouille (fouille préventive)

DEUXIÈME SECTION

Elle constitue le corps du rapport. Elle doit distinguer les conditions de réalisation de l'opération, la description raisonnée des données et les propositions d'interprétation.

État des connaissances avant l'opération

Contexte géologique

Contexte environnemental

Contexte archéologique et historique du site

Stratégie et méthodes mises en œuvre

Méthodes et techniques d'investigation (études documentaires et archivistiques, méthodes de prospection, décapage, sondage ou fouille, en précisant le degré de reconnaissance de la série sédimentaire)

Protocoles d'enregistrement et de traitement des données et des vestiges archéologiques, des prélèvements et de l'étude environnementale

Volume et organisation des moyens humains et techniques

Calendrier de l'opération

Contraintes (en cas de sondages négatifs, expliciter et préciser les contraintes techniques, les modalités d'intervention, l'état et la nature des terrains, les profondeurs d'investigation)

Description archéologique

Le rapport présente la hiérarchisation progressive des données – faits, phases, périodes – en s'appuyant sur l'analyse de la stratigraphie, des structures et du mobilier, et s'attache à identifier et à caractériser des ensembles archéologiques cohérents sur un plan spatial, fonctionnel et chronologique.

Plans masses et relevés de détail précisant les observations faites dans chaque zone d'intervention

Référencés par un identifiant

Légendés

Situés géographiquement

Reproduits à une échelle lisible

Comportant un repère d'orientation et une échelle graphique

Portant la délimitation de toutes les zones ouvertes au cours de l'opération et la référence précise permettant l'identification, en emplacement, en profondeur et en géométrie, de tous les sondages, carottages et décapages réalisés, positifs ou négatifs

Précisant les limites et les références cadastrales

Plans et relevés de détail

Raccordés au nivellement général du chantier et au système national de référence altimétrique

Positionnés et référencés par rapport au plan d'ensemble

Comportant la stratigraphie, les structures et les principaux vestiges mobiliers et immobiliers rencontrés

Comportant la nature et l'altitude de la totalité des séries sédimentaires rencontrées, substrat géologique compris, là où il est atteint

Conclusion

Elle récapitule les principaux résultats, formule des propositions d'interprétation des fonctions du site et des éventuelles phases de son occupation, en le replaçant dans un contexte régional.

Elle comporte une évaluation du niveau de complexité des ensembles stratigraphiques et des structures observés, de leur volume, de leur extension présumée et de leur état de conservation.

Elle établit des corrélations avec des structures ou des sites similaires et formule une interprétation culturelle des ensembles étudiés.

Elle propose une estimation de la représentativité des résultats sur un plan territorial, chronologique et fonctionnel.

Bibliographie

Table des illustrations (tableaux, dessins, photographies, plans et relevés, avec la mention de leurs auteurs)

TROISIÈME SECTION

Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques en précisant leurs relations

Inventaire technique et systématique du mobilier archéologique ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, indiquant le lieu de conservation et l'état sanitaire du mobilier en précisant les mesures engagées ou envisagées pour sa conservation

Inventaire des prélèvements indiquant la nature des échantillons, l'auteur et l'objectif des prélèvements, avec la copie des résultats d'expertise

Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins) avec mention des auteurs et nature des supports

Inventaire des documents photographiques et audiovisuels avec mention des auteurs et nature des supports

Inventaire des documents numériques

Inventaire de la documentation écrite (carnets et fiches d'enregistrement de terrain, correspondance)